



CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1330

Valable du 26/09/2026 au 25/09/2027



ACCREDITATION
N°5-0545,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 03/01/2000

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Dénomination sociale : ETS DANIEL FERREIRA & FILS

103 RUE ZONE INDUSTRIELLE
40370 RION DES LANDES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 428850671

Téléphone : 06 14 30 27 46

Fax :

Portable :

Responsabilité légale : SAS LA GASCONNE DE PARTICIPATION

Etablissement : Principal

Numéro Siret : 428 850 671 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0018026 0

Assurance Responsabilité travaux :

GENERALI IARD AL 021 070

Responsable Technique : THOMAS NADEGE

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

GENERALI IARD AL 021 070

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Site internet :

E-mail : sarlferreira.charpente@orange.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	8	EFF2A	901 205	CA4
Dans l'activité	5	EFF1	188 322	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification probatoire (prorogation d'un an)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date maj du D.U. : 13/07/2026	26/09/2026	25/09/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE



Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOIR